



DOSSIER DE PARTICIPATION



VOTRE IDENTITÉ :

NOM DE LA SOCIÉTÉ : _____

STATUT JURIDIQUE : _____

DIRIGEANT : _____

TÉLÉPHONE DU DIRIGEANT : _____

E-MAIL : _____

ADRESSE POSTALE : _____

VILLE : _____

PAYS : _____

NOM DU CONTACT : _____

TÉLÉPHONE : _____

SECTEUR D'ACTIVITÉ : _____

DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ : _____

A- CONDITIONS GENERALES :

1. MODE DE PARTICIPATION :

Les participants sont tenus de présenter une demande de participation dûment remplie et signée.

Sont prises en considération seules les demandes de participation accompagnées du premier versement.

2. MODE DE PAIEMENT :

Les exposants peuvent régler leur participation par un chèque ou virement bancaire comme suit :

* **50%** à la réservation, au plus tard le **15 Octobre 2021**

* **50%** au plus tard le **20 Octobre 2021**

3. DESISTEMENT :

Les renoncations qui parviennent, après confirmation de l'emplacement, ne donneront droit à aucun remboursement: les sommes versées étant destinées à couvrir les frais administratifs et techniques déjà engagés par les organisateurs. Si la renonciation intervient avant la confirmation de l'emplacement, les sommes versées à titre d'arriéré seront remboursées après déduction de vingt-cinq pour cent (**25%**) du prix de location du stand à titre de pénalités administratives. Les renoncations doivent être formulées par envoi recommandé à l'Organisateur.

4. ACCÈS AU SALON :

Badge : Le port du badge nominatif est obligatoire.

Laissez-passer : Donne accès au Parking du salon selon le type du laissez-passer.

Invitation : L'exposant a droit à 2 invitations par m².

5. MONTAGE ET DÉMONTAGE DES STANDS :

Période de Montage :

* Stand Aménagé : Du 20 Octobre au 05 Novembre 2021

* Stand Nu : Du 15 Octobre au 05 Novembre 2021

Montage : les stands devront être entièrement finis, et les produits exposés mis en place la veille de l'ouverture du SIHACO avant 18H

Démontage : L'enlèvement objets exposés et des installations se fera le 15 Novembre 2021 à partir de 21H.

6. NETTOYAGE, ENTRETIEN ET GARDIENNAGE :

Le nettoyage général du salon « hors stand » est assuré en dehors des horaires d'ouverture. Le gardiennage du site est assuré en amont et en aval du salon.

7. CHANGEMENT D'EMPLACEMENT :

En cas de nécessité le commissariat du salon se réserve le droit de changer l'emplacement des stands pour une bonne gestion des espaces d'exposition.

8. APPLICATION DES CONDITIONS DE PARTICIPATION :

Le commissariat du salon se réserve le droit d'apporter de nouvelles dispositions ou de modifier le présent règlement dans l'intérêt de l'exposition. Les exposants en signant leur demande de participation s'engagent à assurer les dispositions du présent règlement et les instructions nouvelles qui pourraient être imposées par les circonstances.

Tout manquement au présent règlement, exposera son auteur à l'exclusion immédiate, temporaire ou définitive sans qu'il puisse prétendre à un remboursement ou une indemnité quelconque.

9. INVITATIONS, LAISSER PASSER ET BADGES :

Tout acte de fraude ou de falsification « INVITATIONS, LAISSER PASSER ET BADGES » mène son auteur à une poursuite pénale.

10. PRISES DE VUES / MARQUES :

L'exposant autorise expressément, à titre gracieux, l'Organisateur et ses filiales :

■ À réaliser, s'il le souhaite, des photos et/ou des films le représentant ainsi que les membres de son équipe, de même que les produits exposés sur son stand.

■ À utiliser librement ces images sur tous supports, notamment publicitaires, au Guinée comme à l'étranger et sans limitation de durée.

■ À citer et reproduire gracieusement sa marque, ou dénomination sociale, comme référence commerciale pour les besoins de sa communication, sur tous supports (notamment Internet), tant au Guinée qu'à l'étranger et ce pour une durée de cinq ans à compter de la signature du présent contrat.

11. SÉCURITÉ DES PRODUITS ET DES SERVICES :

Les Exposants certifient que les produits ou services présentés sont conformes aux normes de sécurité imposées par la réglementation en vigueur et assument l'entière responsabilité des éventuelles déficiences des dits produits ou services, sans que la responsabilité de l'Organisateur puisse être recherchée.

12. ASSURANCES - RENONCIATION A RECOURS :

L'Organisateur ne répond pas des dommages que les exposants pourraient occasionner à des tiers, ni des pertes, vols ou destruction des matériels et marchandises qu'ils exposent.

Tout Exposant, par le seul fait de sa participation, déclare renoncer à tout recours que lui-même ou ses assureurs seraient en droit d'exercer contre l'Organisateur.

B - GUIDE DES EXPOSANTS À TÉLÉCHARGER SUR LE LIEN :

http://www.sihaco.org.gn/guide_expo/

Je déclare avoir pris connaissance du règlement général de l'exposition, des conditions générales de location de surface et d'aménagement de stand, des conditions générales de vente des outils de communication, en accepter sans réserve ni restriction toutes les clauses et je déclare renoncer à tout recours contre l'Organisateur. Je m'engage également à respecter les dispositions du guide de l'exposant.

A.....Le.....

Lu et Approuvé

Signature & Cachet

C-VOTRE STAND

*Les frais de participation sont obligatoires et répondent à l'ensemble des services que le SIHACO met à la disposition de l'exposant : La participation au SIHACO, le référencement au niveau du Catalogue, les badges, laisser-passer et invitations (en fonction de la superficie).

1 : * FRAIS D'INSCRIPTION OBLIGATOIRE : 500.000 GNF

1€ = 10.000 GNF

2 : STAND :

	Tarif HT	Total HT
Stand Nu : minimum (12 m²) : Emplacement + boîtier électrique de 3 kW et la consommation pendant toute la durée du salon	m² x 700.000 GNF =	GNF
Stand Equipé : minimum (12 m²) : Dotation standard : emplacement, moquette et mobilier : 3 chaises + 1 table + 1 comptoir d'accueil + 1 corbeille + bandeau de signalisation avec nom de l'exposant + compteur électricité 3 kW + éclairage (1spot 100W/pour 3m ²)	m² x 1.000.000 GNF =	GNF
TOTAL 2 =	GNF

3 : ESPACE PUBLICITAIRE :

■ Insertion au Catalogue :

1 ^{er} de couverture.....	15.000.000 GNF
2 ^{eme} de couverture.....	10.000.000 GNF
3 ^{eme} de couverture.....	8.000.000 GNF
4 ^{eme} de couverture.....	12.500.000 GNF
Pages Interieur.....page x 6.000.000GNF=.....=.....	GNF
1/4 de couverture.....	4.000.000 GNF
1/2 de couverture.....	2.000.000 GNF
Publireportage.....	7.000.000 GNF

- Publicité sur réseau d'affichage dynamique [Ecran Géant] à l'intérieur du salon10.500.000 GNF
- Logo sur site Internet du Salon en lien direct avec le site web de votre entreprise..... 4.500.000 GNF
- Bannière sur site internet du salon 6.500.000 GNF
- Affichage publicitaire sur le site d'exposition du Salon 4.000.000 GNF
- Affichage publicitaire sur l'espace du DINER DE GALA 3.500.000 GNF

TOTAL 3 = GNF

Total 1+2+3 HT :

TVA 18% :

Total TTC :

MODALITÉ DE PAIEMENT

Pour être inscrit au **SIHACO 2021**, l'exposant doit obligatoirement joindre à cette demande de participation un acompte d'un montant de **50%** de la valeur TTC. Cet acompte n'est pas remboursable en cas de désistement.

- Règlement par chèque à déposer au siège du Commissariat du Salon des Infrastructures, de l'Habitat et de la Construction- SIHACO.
- Règlement par virement Bancaire à l'ordre de CENTRE INTERNATIONAL GUINEEN DES EXPOSITIONS (CIGEX) SARL

Nom Banque	Code Banque	Code Guichet	Numéro de compte	Clé RIB
BANQUE ISLAMIQUE DE GUINEE (BIG)	004	000	3263025101	05
	RIB 004.000.3263025101.05		Code SWIFT ISGUGNGN	

Je certifie avoir pris connaissance des clauses du règlement et des conditions du SIHACO mentionné dans le guide de l'exposant et m'engage ainsi à les respecter.

Nom et Fonction du Représentant

A le

Signature & Cachet

MODELE DE STAND

STAND ÉQUIPÉ

- Dimension 12m² soit (4x3)
- Trois murs par cloisons
- Trous non acceptés.

MOBILIER :

- Moquette
- 1 table et 3 chaises
- Spots d'éclairage : installation et consommation
- Raccordement électrique (3Kw), avec rallonge
- Corbeille

ENSEIGNE :

- Nom de votre société
- Numéro du stand.

